

PRÉVENTION
CITOYENNETÉ
INSERTION

PROTECTION
DE L'ENFANCE
EN MILIEU OUVERT

HÉBERGEMENT
EN PROTECTION
DE L'ENFANCE

LOGEMENT &
ACCOMPAGNEMENT
SOCIO-JUDICIAIRE

SYNTHÈSE D'ACTIVITÉ

ASSOCIATION
MONTJOYE 

2024



SOMMAIRE

Editos.....	2
Destination Var.....	4
Transformation de l'offre en Protection de l'Enfance.....	6
Merci Frankie.....	8
La bienveillance au cœur de la qualité.....	10
Fédérer la communauté managériale	12
Médiation animale : une nouvelle étape ?.....	12
Les services de Montjoye : présentation & chiffres clés	16
Siège social & Direction Générale.....	20
Montjoye en chiffres : 2024.....	22
Informations générales	24



EDITOS

“ Une année d’élargissement, de consolidation et d’engagement ”



Perrine Dupin de Saint-Cyr,
Présidente du Conseil
d'Orientation et de
Surveillance



Catherine Bretaudeau,
Présidente du Directoire

L'année écoulée a marqué une nouvelle étape dans l'histoire de Montjoye, placée sous le signe de l'élargissement de notre action, de la consolidation de nos partenariats publics et de l'affirmation de notre engagement pour une société plus juste et plus protectrice.

C'est d'abord un jalon géographique fort qui a été franchi, avec l'installation d'une plateforme d'accueil et d'orientation en protection de l'enfance dans le Var, soutenue par le Conseil Départemental. Cette première implantation hors des Alpes-Maritimes n'est pas seulement une extension : elle incarne notre capacité à répondre aux besoins des territoires et à proposer une offre adaptée, attentive aux réalités locales.

Dans les Alpes-Maritimes, c'est un autre défi d'ampleur que nous avons relevé, en contribuant activement à la transformation de l'offre en protection de l'enfance. La recomposition des services AED, AEMO et PEAD, menée en partenariat étroit avec le Département, permettra d'améliorer la continuité des parcours et d'assurer une meilleure lisibilité des dispositifs pour les familles. Ce changement structurel concerne directement près d'un quart de nos équipes.

Nous avons également été retenus par le Conseil Régional pour mettre en œuvre un dispositif de médiation devant les lycées, qui vient renforcer notre action de prévention en direction des jeunes et de leurs environnements éducatifs.

Enfin, cette année a aussi été traversée par un travail exigeant autour de la qualité et de la bienveillance, porté collectivement par les équipes. Dans un contexte social et institutionnel en tension, Montjoye a su maintenir le cap de ses valeurs fondatrices : agir, protéger, accompagner, en s'ancrant dans les territoires et les partenariats.

Comme l'écrivait simplement Victor Hugo :

**Rien n'est solitaire,
tout est solidaire.**

C'est cette conviction que nous faisons vivre au quotidien, avec et pour les publics que nous accompagnons.

Nous remercions nos financeurs pour leur confiance renouvelée, et saluons l'engagement de nos professionnels, qui, chaque jour, incarnent le sens de notre action.

“ Structurer pour durer, se transformer pour mieux servir ”



Patrick Valat,
Directeur Général

Notre association entre aujourd'hui dans une nouvelle phase de son développement. Après plusieurs années de croissance continue, nous avons posé cette année les bases d'une réorganisation ambitieuse, destinée à renforcer la lisibilité, la cohérence et la capacité d'action de Montjoye.

Deux grands secteurs d'activité structurent désormais notre organisation :

**Prévention & Protection de l'Enfance
en Milieu Ouvert**

**Hébergements & Accompagnement
Socio-Judiciaire**

Ce choix stratégique vise à clarifier notre fonctionnement, faciliter les coopérations internes et renforcer la visibilité de notre offre, tant auprès des partenaires institutionnels que des publics que nous accompagnons.

Mais il répond aussi à une réalité plus large : l'environnement social et économique dans lequel nous évoluons est marqué par de fortes tensions et des besoins en constante évolution. Dans ce contexte, nous devons être à la fois plus lisibles, plus solides et plus agiles.

Cette évolution structurelle s'accompagne d'un travail de fond sur nos modes de pilotage, notre culture managériale et nos outils communs. Elle ouvre la voie à une meilleure coordination entre services, à une valorisation plus nette des parcours professionnels en interne, et à une plus grande efficacité dans le déploiement de nos projets. C'est aussi une manière d'inscrire nos engagements dans la durée, en bâtissant des fondations organisationnelles capables de soutenir les ambitions futures de Montjoye.

La création de ces deux grands secteurs est donc un levier pour renforcer notre capacité d'action, anticiper les défis, sécuriser les équipes et porter, avec constance, une action de qualité au service des personnes. Elle traduit également une volonté partagée : celle de faire mieux ensemble, en donnant un cadre stable à notre développement.

Montjoye poursuit son chemin avec détermination et responsabilité. Fidèle à son histoire, elle continue de se réinventer pour répondre aux défis du présent, dans un esprit de service, de coopération et d'engagement collectif.



Le village de Fayence, commune sur laquelle s'implante Montjoye

DESTINATION VAR

C'est un jalon historique dans l'histoire de l'association. En 2024, le Conseil Départemental du Var a retenu la proposition de Montjoye dans le cadre d'un appel à projets visant à ouvrir des places en Maison d'Enfants à Caractère Social.

Forte de son historique et de son expertise en protection de l'enfance, l'association a conçu un projet innovant reposant sur deux unités complémentaires, pensées pour s'inscrire dans le territoire tout en répondant à des besoins spécifiques.

L'APPROCHE GÉNÉRALE

Nous nous sommes concentrés sur la zone centre/est Var afin de garantir une proximité avec nos bassins d'activité existants. Le dispositif est articulé

autour de deux unités complémentaires pour une capacité totale de 24 places :

- > 12 enfants de 4 à 11 ans
- > 12 adolescents de 12 à 17 ans.

UN PROJET - TROIS DIMENSIONS

Ancrée sur un triptyque *hébergement / accompagnement éducatif / soin*, l'équipe bâtit pour chaque jeune un projet individualisé qui articule soutien à la parentalité, suivi scolaire et relais thérapeutiques grâce à des partenariats actifs avec des structures locales de santé, des établissements scolaires et le réseau associatif.

Dans la lignée de l'expérimentation immersive menée avec la maison d'enfants de L'Escarène,

elle déploie un partenariat avec le site HETIS à Draguignan et sera ainsi dès le début ouverte à des étudiants futurs intervenants sociaux.

LES SITUATIONS COMPLEXES

Derrière ce terme sont désignés des enfants ou jeunes dont la combinaison de troubles comportementaux et psychiques, de ruptures scolaires, familiales et sociales a provoqué des difficultés dans les dispositifs d'accueil ordinaires. Souvent, ces profils se mettent en danger et requièrent une prise en charge soutenue articulant protection, soin et soutien éducatif.

Nous avons pensé une configuration spécifique des équipes et des plannings afin de les intégrer au dispositif dès le démarrage.

LES ACACIAS - LES AMANDIERS

Les deux unités ont trouvé leur nom, évocateur de racines solides et de renouveau.

Après un temps de recherche, c'est à Fayence que nous les installerons, transformant un ancien hôtel en maison chaleureuse et ouverte sur son territoire. Cette adresse, au cœur d'un nouvel écosystème à découvrir : collectivités, acteurs éducatifs, associations sportives et culturelles, professionnels du soin - nourrit notre enthousiasme pour des partenariats durables et créatifs.

À la croisée des routes, elle offre un accès direct au Centre-Var tout en restant à proximité du bassin raphaëlois et de la zone grassoise.

TRANSFORMER L'OFFRE : UNE DYNAMIQUE AU SERVICE DES FAMILLES

Comment un travail autour des mesures en milieu ouvert promet, dès juillet, un accompagnement gradué, réactif et sans rupture pour les enfants et leurs familles.

DEUX MESURES, UNE MÊME MISSION : PROTÉGER ET SOUTENIR

Les services AED (Action Éducative à Domicile) et AEMO (Action Éducative en Milieu Ouvert) partagent un objectif : assurer la sécurité de l'enfant tout en préservant, quand cela est possible, le lien familial. L'un relève du consentement parental, l'autre d'une décision judiciaire, mais leurs pratiques convergent : accompagnement à domicile, travail sur les compétences parentales et implication active du mineur. Cette proximité a naturellement conduit à un rapprochement pensé comme un levier de cohérence et de continuité de parcours pour les familles.

ORGANISATION RÉPENSÉE, PROCHE DES TERRITOIRES

Dès le 1^{er} juillet, six équipes pluridisciplinaires (chef de service, travailleurs sociaux, psychologue, conseiller en économie sociale et familiale, médiateur familial, secrétariat) couvriront l'ensemble du département.

Cette organisation territorialisée vise trois objectifs : réactivité, complémentarité d'approches et adaptation fine aux réalités locales, tout en réduisant les temps de déplacement au profit du temps d'accompagnement effectif.



PROTOCOLE UNIQUE, OUTILS COMMUNS

En partenariat avec le Département des Alpes-Maritimes, un protocole unique harmonisera les exigences et facilitera les allers-retours entre niveaux d'intervention (classique, renforcée, intensive).

Chaque offre est décrite dans une fiche technique détaillant publics, intensité, objectifs et articulations ; une grille de criticité inspirée des référentiels de la Haute Autorité de Santé offre un langage partagé entre prescripteurs, financeur et services. Ces outils structurent l'action et renforcent sa lisibilité pour tous.

UNE OFFRE GRADUÉE : QUATRE RÉPONSES, UN SEUL FIL CONDUCTEUR

La transformation dépasse le seul rapprochement AED-AEMO :

- > AED, AEMO & AEMO renforcée : un continuum permettant de moduler l'intensité sans rupture
- > AEMO intensive avec hébergement possible : réponse soutenue, y compris soirs et week-ends, avec hébergement temporaire lorsque la situation l'exige.

Cette graduation, issue notamment de l'intégration du PEAD dans le cadre juridique du milieu ouvert après l'arrêt de la Cour de cassation, garantit une évolution des besoins sans repartir de zéro.

UN PROJET D'AMPLEUR SOCIALE

Plus de 100 salariés – soit plus d'un quart des effectifs associatifs – sont directement concernés par cette réorganisation. Chaque année, le milieu ouvert suit près de 1 800 enfants et 4 000 parents ou tiers de

confiance ; dans 75 % des situations, la mesure lève le danger identifié. En renforçant la modularité et la continuité, la nouvelle offre ambitionne d'accroître encore cette efficacité sociale.

CONSTRUIRE AVEC LES ÉQUIPES

La méthode ? Une co-construction assumée : séminaires fondateurs, questionnaires, groupes de travail par métier, entretiens individuels, réunions d'équipes. Ce processus participatif a transformé la réforme en moteur de mobilisation, favorisant l'implication, l'enrichissement des pratiques et la reconnaissance du travail éducatif.

VERS UNE CONTINUITÉ DE PARCOURS RENFORCÉE

En articulant protection administrative et judiciaire autour d'une même logique d'intervention graduée, l'association démontre qu'il est possible de « faire mieux avec l'existant » : offrir des repères clairs, limiter les ruptures, valoriser les ressources familiales, tout en soutenant les professionnel·le·s par un cadre commun et des outils partagés.

Plus qu'une réorganisation, c'est un engagement concret au service des enfants et des familles, pour qu'ils grandissent en sécurité, accompagnés par des parents et des professionnels engagés.

MERCI FRANKIE



Cette synthèse d'activité est l'occasion de témoigner notre reconnaissance la plus sincère à l'Association Les Enfants de Frankie. Depuis de nombreuses années, Frankie offre régulièrement de « petites choses » aux enfants que nous accompagnons : des sorties sportives, des événements festifs, des cadeaux... Autant d'attentions qui, en réalité, deviennent des moments extraordinaires dans le quotidien des jeunes. Elles laissent des souvenirs joyeux, renforcent leur confiance, leur curiosité, et contribuent, le temps d'une parenthèse, à ce qu'ils vivent pleinement leur enfance.

Pour nous, l'Association Montjoye, ces gestes répétés au fil du temps constituent bien plus qu'une aide ponctuelle : ils incarnent un soutien fidèle, humain, chaleureux. Ils sont un prolongement bienvenu de notre mission éducative et protectrice, en apportant ce que nos moyens seuls ne suffisent pas toujours à garantir : la magie, la surprise, la fête. À force d'additionner ces « petites

choses », c'est une montagne de bonheur qui se construit pour les enfants... et pour nous. Depuis sa fondation en 1997, l'Association Les Enfants de Frankie agit avec une énergie remarquable pour améliorer le quotidien des enfants malades, handicapés ou en situation de vulnérabilité à Monaco et dans toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son engagement se concrétise à travers une multitude d'initiatives : sorties au cirque, ateliers manuels et créatifs, visites culturelles, événements sportifs, rencontres festives... Chaque activité est pensée pour offrir un moment de légèreté, d'émerveillement, et pour leur rappeler qu'ils comptent.

Au fil des ans, ce sont de nombreux services de Montjoye – dans le champ de la protection de l'enfance comme dans d'autres domaines – qui ont eu la chance de bénéficier de cette générosité. Des centaines d'enfants accueillis au sein de nos établissements ont ainsi pu vivre des expériences exceptionnelles, sortir de leur cadre

habituel, découvrir de nouveaux horizons, rire, jouer, apprendre... grandir autrement. Le lien tissé entre nos deux associations repose sur une confiance mutuelle, nourrie d'échanges concrets et récurrents, toujours à hauteur d'enfant.

Dernièrement, un nouveau chapitre s'est ouvert avec un projet qui illustre parfaitement cette complicité dans l'action. En répondant à un appel à projets lancé par Les Enfants de Frankie, la Maison d'Enfants de l'Escarène a vu son dossier retenu. Ce choix s'est naturellement appuyé sur l'historique positif des relations entre l'établissement et l'association. Grâce à ce soutien, des équipements sportifs ont pu être acquis pour permettre aux enfants de pratiquer le basket-ball dans des conditions adaptées et stimulantes. Ce don contribue à l'aménagement d'un véritable espace de jeu, de cohésion et de dépassement de soi : un terrain d'expression corporelle, mais aussi d'apprentissage collectif, de respect et d'émulation.

Nous formons le vœu que cette belle collaboration, nourrie par l'attention, l'écoute et l'amitié, se poursuive longtemps encore. Pour continuer, ensemble, à semer des graines de bonheur, à faire germer l'espérance, et à construire des souvenirs lumineux pour celles et ceux à qui la vie n'a pas toujours fait de cadeaux.

**Au nom de l'association Montjoye :
Merci à Frankie, de tout cœur !**



www.lesenfantsdefrankie.com

LA BIENTRAITANCE AU CŒUR DE LA QUALITÉ



Temps de co-construction du plan d'action associatif

UN ENGAGEMENT STRUCTURANT

Depuis de nombreuses années, la qualité est plus qu'une exigence réglementaire à Montjoye : c'est une culture profondément ancrée dans l'ensemble des services. Cette culture s'appuie sur un fonctionnement articulant un service qualité, des pilotes qualité intégrés au management, et des animateurs qualité dans les équipes. Mais surtout, elle repose sur une conviction forte : l'amélioration continue n'est pas une simple formalité administrative, c'est une manière collective de travailler, d'évoluer et de se remettre en question.

UNE THÉMATIQUE ANNUELLE

Dans cet esprit, l'association a choisi de donner une « couleur » à ses cycles qualité en les articulant autour de thématiques transversales. Le cycle

qui vient de s'achever s'est ainsi centré sur la bientraitance, thème porteur de sens, tant du point de vue éthique que professionnel.

Pourquoi la bientraitance ? Parce qu'elle constitue une priorité nationale depuis 2008 (ANESM) et qu'elle est aujourd'hui au cœur du référentiel de qualité publié par la Haute Autorité de Santé (HAS) en 2022. Mais aussi parce que Montjoye reconnaît qu'il ne peut y avoir de qualité sans une attention permanente à la relation humaine, à l'écoute des bénéficiaires, à la posture professionnelle. La bientraitance ne s'improvise pas : elle se construit avec les professionnels, les usagers, leurs proches, les partenaires. Elle exige une culture du questionnement, de l'observation, du retour d'expérience, où penser et agir se nourrissent mutuellement.

UN COLLECTIF AU TRAVAIL

Concrètement, la démarche a impliqué tous les services de l'association, à travers une démarche de formation-action et un travail collectif de fond. Chaque service a identifié ses propres facteurs de risque, les a qualifiés et priorisés. Une typologie a été construite autour de quatre grandes catégories de risque : institutionnels (internes et externes), liés à l'accompagnement, aux locaux. Ces analyses ont donné lieu à un plan d'action global, adossé à une série de repères communs, qui structurent aujourd'hui l'engagement qualité de Montjoye.

Le travail a aussi permis de mettre en lumière des bonnes pratiques internes, en lien avec les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) de la HAS. Un Guide Bientraitance Montjoye a été rédigé et constitue désormais une ressource interne pour outiller et pérenniser les engagements. Parmi les grands axes structurant ce plan d'action, on retrouve notamment :

- > la reconnaissance de l'utilisateur comme co-auteur de son parcours ;
- > l'effectivité de la liberté de choix ;

- > l'attention portée à la singularité et au respect de l'intimité ;
- > la qualité des liens entre professionnels et la valorisation de la parole de chacun ;
- > le soutien à la réflexion éthique, à l'évaluation, à la recherche ;
- > le travail en réseau avec les proches et les partenaires.

Ce travail n'est pas achevé : des perspectives claires sont ouvertes pour les années à venir. Il s'agira notamment de finaliser les cartographies des maltraitances, de renforcer la diffusion d'un guide produit cette année, de sensibiliser aux procédures de signalement, et de faire vivre une politique associative cohérente et lisible de prévention et de promotion de la bientraitance.

Enfin, fidèle à sa logique de cycles thématiques, Montjoye s'engage déjà dans une nouvelle étape : celle de la participation, qui prolongera naturellement les acquis de la démarche bientraitance. Car faire place à la voix des usagers, des professionnels, des partenaires, c'est aussi cela, prendre soin.



«Notre Démarche de Bientraitance» : Guide réunissant les contributions des équipes, de l'encadrement de proximité et de la direction de l'association



FÉDÉRER LA COMMUNAUTÉ MANAGÉRIALE

Depuis des années, la communauté d'encadrement de Montjoye se retrouve 3 à 5 fois par an pour un séminaire d'encadrement conçu comme un rendez-vous clé : un rituel de cohésion et un laboratoire d'intelligence collective au service de notre projet associatif.

UNE CULTURE MANAGÉRIALE COMMUNE

Nous sommes convaincus qu'aucune stratégie ne tient sans une même façon de conduire l'action. C'est précisément la raison d'être du séminaire : nourrir, entretenir et projeter la culture managériale qui nous unit. Nous choisissons d'investir du temps et de l'énergie dans ce rendez-vous parce que nous savons que c'est là que se forge la cohérence dont dépendent la qualité de nos services et la solidité de notre projet associatif.

Concrètement, ce temps offre à chaque encadrant un espace pour :

- > revenir au pourquoi, rappeler la raison d'être et le sens social qui sous-tend chaque décision ;
- > partager une vision d'ensemble en prenant le recul nécessaire pour voir au-delà de son service et mesurer la contribution de chacun ;
- > réaffirmer les valeurs qui nous lient ;
- > trouver l'élan qui nous permettra de repartir avec la conviction renouvelée que c'est ensemble que nous relèverons les défis qui marquent notre environnement.

Le séminaire d'encadrement n'est pas une formalité : c'est le point d'ancrage qui garantit à Montjoye une

parole managériale homogène, une solidarité interne renforcée et la capacité de faire front, unis, aux enjeux du secteur social.

RITUALISATION DU TEMPS

Chaque séminaire démarre par l'accueil des nouveaux : qu'il soit issu d'un recrutement externe ou d'une promotion interne, chaque nouvel encadrant se présente brièvement : parcours, fonction et premiers enjeux identifiés. Ce passage accélère l'intégration, tisse des liens et inscrit d'emblée les nouveaux venus dans la dynamique de pair-à-pair à l'échelle associative.



L'autre temps ritualisé est celui du point d'actualités. En effet, afin d'éviter que les informations ne circulent de manière inégale, il nous paraît important de prendre le temps d'évoquer les projets de l'association : réponses à appels à projets et retours des institutions, projets de développement, groupes de travail... Cela permet à chaque cadre d'être le relais de ces informations mais aussi de répondre à d'éventuelles questions que les équipes pourraient se poser sur ces sujets.

DYNAMIQUE DE CO-CONSTRUCTION

Comment co-construire la vision d'un projet ou un plan d'action ? Comment avoir des idées nouvelles ? La suite du séminaire est dédiée à une démarche de production et bascule en ateliers.

Au travers de méthodes d'intelligence collective que nous essayons de renouveler en permanence, chacun est amené à participer en groupe avant une restitution en fin de séance.

Les derniers séminaires ont été l'occasion de travailler autour de :

- > l'évaluation du pilier "Développement" du projet associatif pour en mesurer l'avancement, repérer les points de friction à l'échelle des services
- > la gestion de l'urgence pour permettre la formalisation des protocoles adaptés, réalistes et partagés
- > la communication interne dans le but d'harmoniser les canaux et fluidifier la circulation d'information à l'échelle associative
- > les pré-requis des locaux accueillant du public pour

garantir un cadre accueillant, inclusif et sécurisé aux bénéficiaires et aux collaborateurs

- > les outils numériques partagés & système d'information pour ébaucher une architecture ouverte et accompagner le changement d'usage.

FOCUS SUR LE SÉMINAIRE ATTRACTIVITÉ

Face à une préoccupation partagée, le siège social a consacré un séminaire à la question de l'attractivité et la valorisation des offres d'emploi de l'association, conçu et conduit avec les membres du Comité de Pilotage *Attractivité*.

La journée s'est ouverte par un retour sur l'histoire et la mission de Montjoye (vidéos, quiz interactif), complété par les données RH clés. Deux séquences ont ensuite mobilisé quatre groupes :

- > ateliers de co-construction pour proposer une méthode de repérage des leviers d'attractivité propres à notre association ;
- > concours de Pitch : Présenter Montjoye en deux minutes comme sur un salon de l'emploi.

Cet exercice a renforcé le travail commun sur l'attractivité et conforté l'importance d'une culture partagée, le tout dans la bonne humeur !

Au lieu d'empiler des présentations, nous essayons de cultiver la co-création, convaincus que la somme des talents vaut bien plus que l'addition des individualités.

MÉDIATION ANIMALE : UNE NOUVELLE ÉTAPE ?

Les équipes de l'association se sont régulièrement saisies de la médiation animale. L'étape suivante était la mise au travail de l'internalisation et envisager d'accueillir un chien d'assistance.

UN CHIEN D'ASSISTANCE JUDICIAIRE

Un Chien d'Assistance Judiciaire c'est un allié discret, une présence rassurante pour des victimes confrontés à une enquête ou à une audience.

Sa simple présence humanise un environnement perçu comme froid et intimidant, réduisant stress et anxiété, facilitant l'expression des émotions et renforçant le sentiment de sécurité. En 2023, le service d'Aide aux Victimes a accueilli plus de 500 mineurs : autant de situations où le chien pourrait jouer un rôle d'apaisement.

Ainsi, nous avons entamé un travail autour de l'accueil d'un compagnon qui viendrait apporter son soutien à nos bénéficiaires.

UNE PLACE EN PROTECTION DE L'ENFANCE

Mais faut-il ne lui donner qu'un cadre d'action ? Pour aller plus loin il nous semble intéressant de ne pas limiter l'intervention au temps judiciaire. Ainsi, dans un second temps, nous avons prévu que le chien interviendrait aussi auprès de mineurs suivis en milieu ouvert et accueillis en maison d'enfants.

Lors d'entretiens éducatifs, de visites à domicile ou de rencontres parents-enfants, l'animal peut aider à favoriser la confiance, la gestion des émotions et l'estime de soi des enfants, qu'ils soient placés ou maintenus dans leur famille.

DES GARDE-FOUS POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

Pour que le lien chien-professionnels soit durable, Montjoye se doit de poser un cadre strict : formation et relais humains. Ainsi ce sont un maître principal et plusieurs référents qui seront formés à la collaboration avec ce chien. Un

planning hebdomadaire modulable répartira temps d'activité et de repos en veillant au bien-être de ce collaborateur un peu particulier. En terme de risques, on pense bien sûr aux protocoles face aux allergies, phobies ou réactions inadaptées des bénéficiaires, au contrôle de l'hygiène, au risque de morsure.

Pour aller plus loin il faut bien sûr envisager aussi la prévention des risques pour l'animal : environnement adapté, ratio temps de travail-temps de repos, conditions de récupération, supervision par un éducateur canin, suivi vétérinaire et tant d'autres sujets tels qu'une réflexion anticipée sur la retraite du chien.

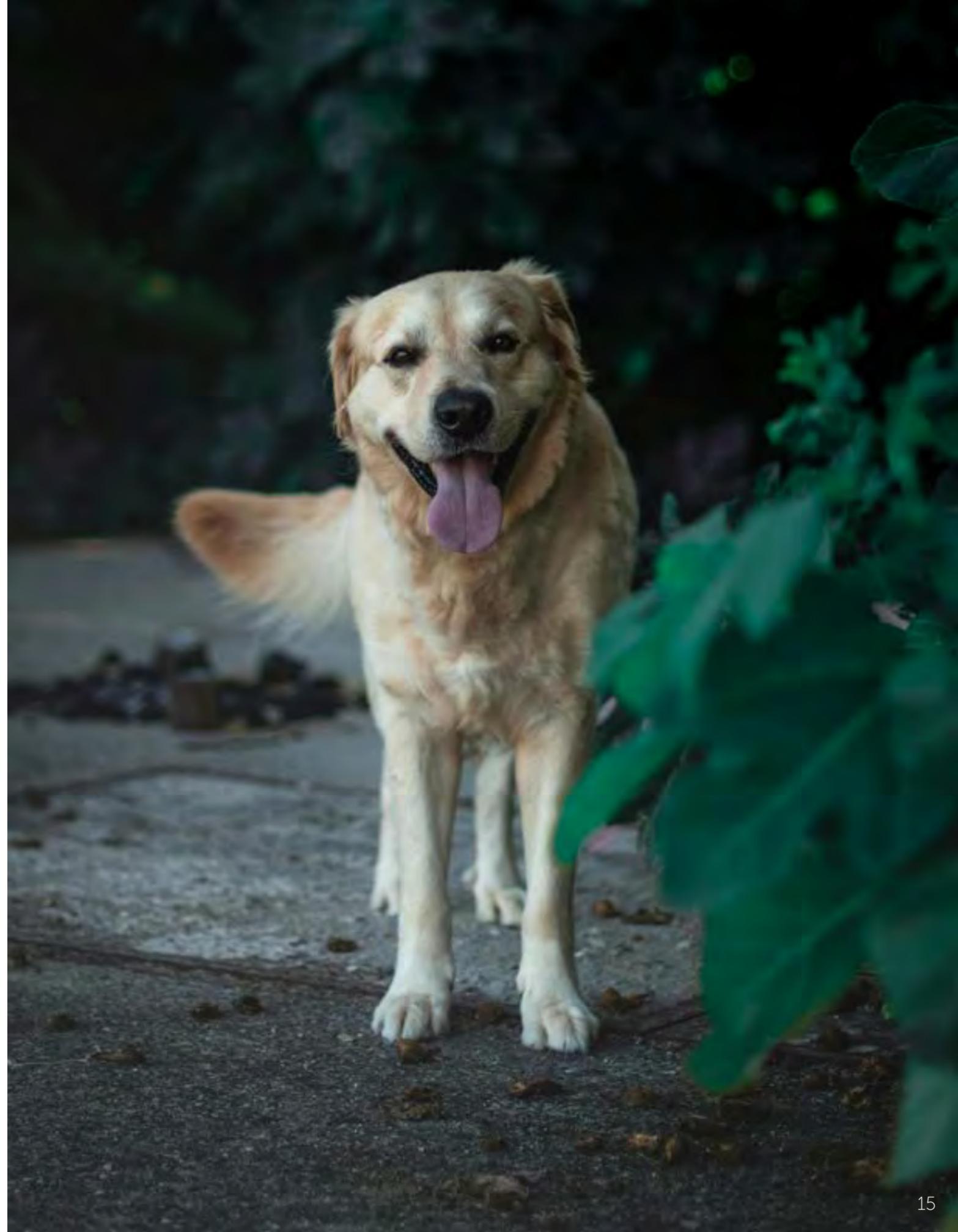
Ces garde-fous doivent garantir le bien-être de l'animal autant que la sécurité physique et psychologique des enfants et des professionnels.

UN TRAVAIL EN COURS POUR UN PROJET SOLIDE

Convaincus que nous cultivons une culture d'innovation sociale depuis 1949, nous nous sommes investis dans cet accueil. Le dispositif est en conception afin de faire l'objet d'un dossier complet : analyse de besoins, budget prévisionnel, fiches environnement des référents, cartographie des risques...

Avant tout déploiement, l'association le soumettra à une fondation spécialisée afin de garantir une mise en œuvre rigoureuse et pérenne.

L'enjeu : démontrer, chiffres à l'appui, la valeur ajoutée d'un chien d'assistance pour tant de bénéficiaires, et bâtir un modèle duplicable au service de la justice et de la protection de l'enfance.



LES SERVICES 1/2

Prévention & Protection de l'Enfance en Milieu Ouvert

Le service **AED - Action Educative à Domicile** propose une mesure de protection administrative temporaire à des parents et qui a pour vocation de répondre à un risque de danger ou à un danger pour l'enfant.

Cette mesure peut être composée d'accompagnements éducatifs individuels et/ou d'actions collectives innovantes et/ou de rencontres partenariales dans l'objectif d'engager une dynamique de changement au sein de la famille.

L'AED est une prestation d'aide sociale à l'enfance prévue à l'article L222.2 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Les mesures d'**AEMO - Action Educative en Milieu Ouvert** - sont des mesures d'actions éducatives, d'accompagnement des enfants et de leurs parents dans l'objectif de faire cesser le danger. L'enfant est maintenu dans sa famille.

Des mesures d'assistance éducative peuvent être ordonnées par justice si la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non émancipé sont en danger ou si les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises - articles 375 et suivants du Code Civil

Les mesures d'action éducative en milieu ouvert prononcées par les magistrats de Nice et Grasse concernent essentiellement les jeunes des Alpes-Maritimes de 0 à 18 ans.

Le **SAFRAM 06** propose des modalités d'accompagnement renforcées de mineurs accueillis chez un Assistant Familial sur l'ensemble des Alpes-Maritimes. Le service assure une médiation des relations familiales au sein de son *espace-rencontre* ainsi qu'un suivi psycho-éducatif des enfants. Une plateforme d'intervention sociale & familiale accompagne les familles naturelles dans l'exercice de leurs droits parentaux.

Le service de **MÉDIATION FAMILIALE** accompagne les familles en conflit, qui rencontrent des périodes de tensions, d'incompréhensions, des difficultés de communication. Son intervention nécessite une démarche volontaire des personnes concernées. Il leur offre un espace leur permettant de s'exprimer librement et de clarifier leur situation en présence d'un professionnel neutre, impartial, indépendant : le médiateur familial. Son rôle est de soutenir les personnes pour qu'elles puissent reprendre un dialogue constructif, apaiser les tensions, préserver l'enfant du conflit, trouver à l'amiable des solutions adaptées aux besoins de chacun.

L'ERPE - Espace de Rencontre Parents-Enfants vise la création, la reprise ou le maintien du lien entre l'enfant et son parent (père, mère, grands-parents...), suite à :

- > une séparation conflictuelle des parents
- > une rupture de lien (absence de contact)
- > des violences conjugales et intrafamiliales
- > des difficultés éducatives à l'origine de situations de danger ayant entraîné le placement de l'enfant.

La prestation est ainsi à la croisée de la protection de l'enfance et du soutien à la parentalité.

Le **SERVICE D'INVESTIGATION EDUCATIVE** met en œuvre à la demande du juge des enfants une *Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative* dans le cadre d'une procédure d'assistance éducative pour les mineurs en danger ou d'une procédure pénale concernant un mineur auquel il est reproché des actes de délinquance.

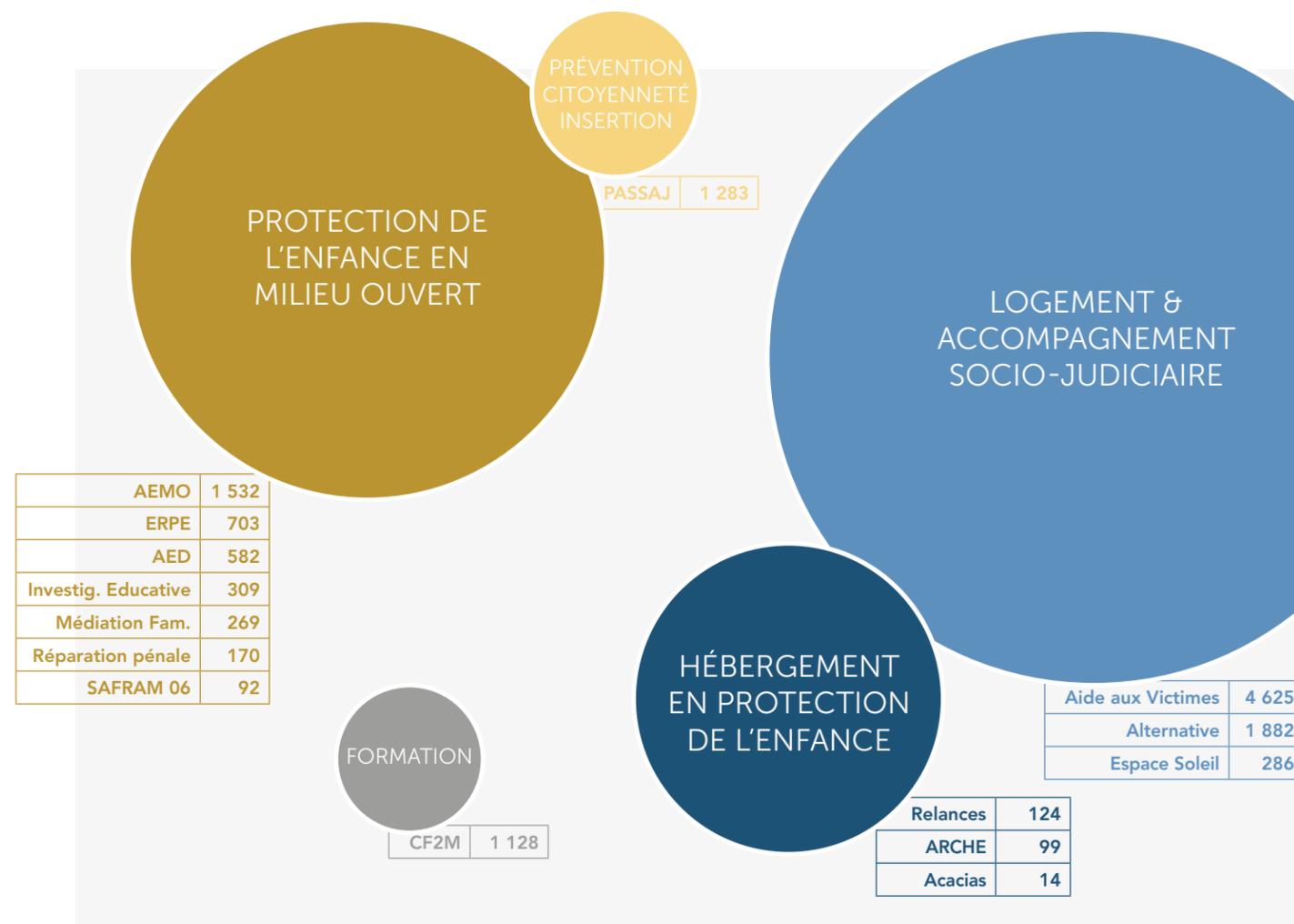
Il recueille des éléments d'information sur la situation du mineur et de son entourage, sur le sens des actes qu'il pose ou qu'il subit pour permettre au juge de vérifier si le risque de danger ou le danger est caractérisé, et de proposer des réponses en termes de protection et d'éducation adaptées.

La **RÉPARATION PÉNALE** est une mesure éducative prononcée à l'égard d'un mineur auteur d'une infraction pénale. Dans le cadre de cette mesure, il lui est proposé de s'engager dans une démarche restaurative en réalisant une activité ou une action au bénéfice de la victime, avec l'accord de cette dernière, ou dans l'intérêt de la collectivité.

Cette mesure concilie réponse pénale et travail éducatif. Elle a comme objectifs la réparation à la fois à l'égard de la victime, du mineur et de la société.

PASSAJ est le service de prévention spécialisée de l'association. Les interventions mises en œuvre s'inscrivent dans le champ de la protection de l'Enfance par mission confiée par le Département et la Métropole Nice Côte d'Azur à partir d'un travail de rue, d'un aller vers pour des accompagnements éducatifs individuels et des actions collectives de prévention.

En complément, PASSAJ réalise des actions de médiation éducative aux abords des lycées dans le cadre d'un dispositif porté par la Région Sud ainsi que des actions de repérage et remobilisation de jeunes dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeune porté par l'Etat (DREETS).



Répartition 2024 des bénéficiaires par services

LES SERVICES 2/2

Hébergement & Accompagnement Socio-judiciaire

L'Espace Soleil est un service qui propose un accompagnement social au sein d'hébergements en collectif comme dans le diffus, au bénéfice d'un public jeunes et adultes. Les différentes actions ont pour but de favoriser l'autonomisation des personnes par la proposition d'une solution d'hébergement ou de logement.

Le Service d'AIDE AUX VICTIMES soutient les victimes d'infractions pénales tout au long de leur parcours judiciaire.

Depuis mai 2017, l'Aide aux Victimes concerne également les victimes de catastrophes naturelles, sinistres et accidents collectifs (décret du 24 mai 2017).

Les objectifs du dispositif d'Aide aux Victimes sont :

- > accueillir, écouter et accompagner sur les plans juridique et social ;
- > informer sur la procédure pénale et les droits à indemnisation ;
- > Proposer un soutien psychologique ;
- > Orienter vers les partenaires.

Le service ALTERNATIVE est chargé de la mise en œuvre de missions socio-judiciaires confiées par les instances pénales des Tribunaux de Grande Instance de Nice et de Grasse mais aussi hors département. Les mesures exercées sont essentiellement des mesures pré sentencielles qui peuvent être décidées par des magistrats chargés de l'instruction ou du parquet avant toute prononciation d'une peine par la juridiction de jugement. Elles visent à éclairer les magistrats sur la situation des personnes mises en cause. Les intervenants socio-judiciaires accompagnent les mis en cause et les auteurs d'infractions pénales

Formation

Le centre de formation CF2M propose des formations aux personnes peu qualifiées ayant besoin de sécuriser leur parcours et développer leur employabilité. Il œuvre notamment pour la formation, le maintien dans l'emploi, l'accès aux diplômes et certifications, l'accompagnement à la transition numérique, l'accès à la culture et à l'égalité des chances.

dans une démarche de prise de conscience et de réflexion à l'égard d'actes qui leur sont reprochés afin d'éviter la récidive.

Complexe d'accueil, de fratries, de soutien à l'enfance et à la parentalité, RELANCES accueille des fratries de 3 à 18 ans dont la situation familiale particulière nécessite un hébergement en dehors de leur cadre familial ou une prise en charge spécifique.

L'hébergement est permanent, séquentiel ou modulable :

- > petites unités collectives - MECS de L'Escarène, Corniche des Oliviers
- > dans le diffus - Service d'Accompagnement vers l'Autonomie SAVA
- > à domicile avec soutien individualisé - PEAD.

ARCHE (Accompagnement Renforcé Citoyenneté Hébergement Emploi) a pour objet d'héberger des mineurs de 16 ans à 18 ans dans l'objectif :

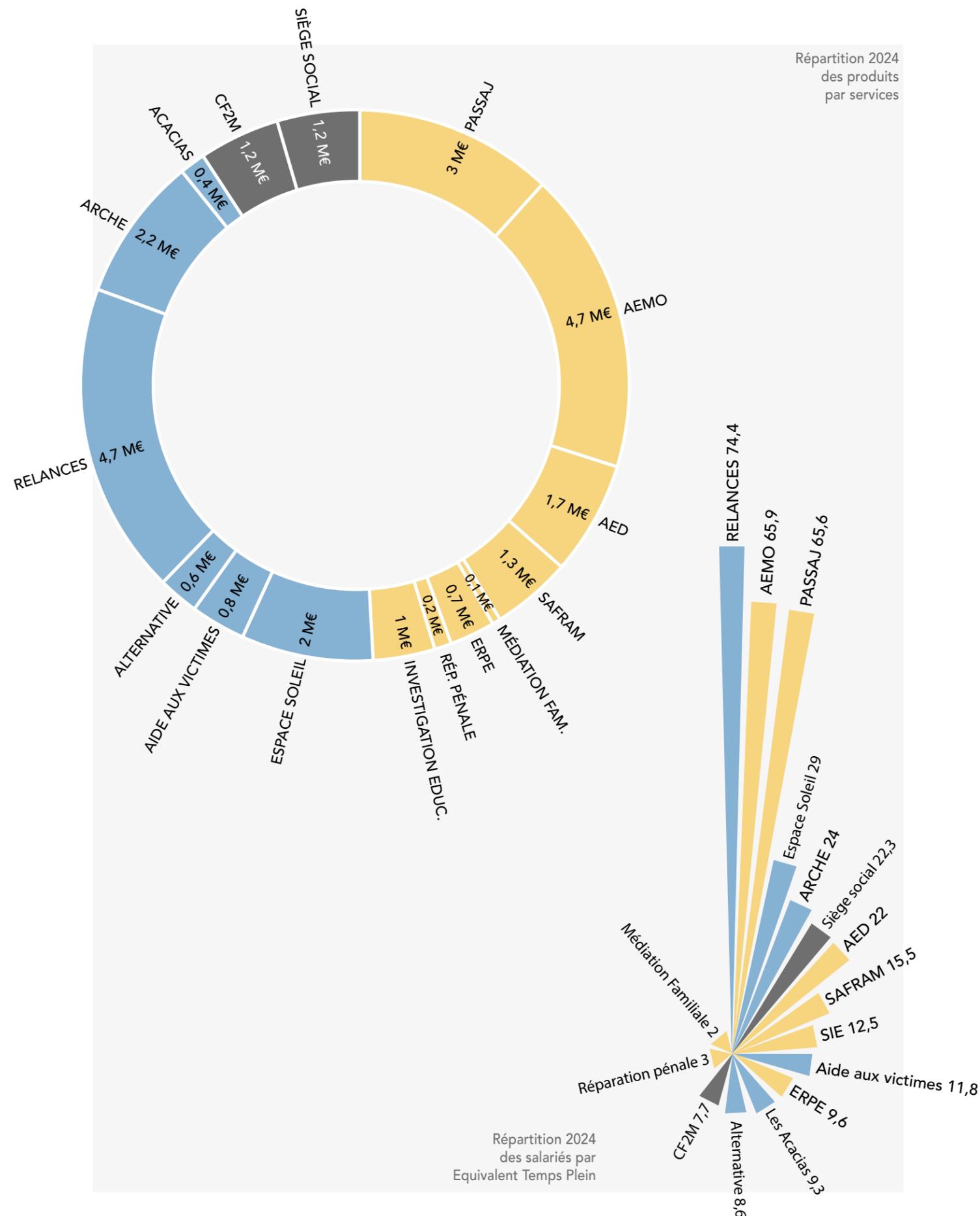
- > d'organiser un suivi individualisé et favoriser une insertion professionnelle ;
- > d'accompagner les jeunes vers l'autonomie ;
- > d'organiser un glissement progressif vers l'installation en logement de droit commun.

LES ACACIAS

Les Acacias sera, avec les Amandiers, l'un des deux composants de la Maison d'Enfants à Caractère Social du Var.

Ce service a ouvert, pour 2024, une plateforme d'accueil et d'orientation en protection de l'enfance.

Le CF2M intervient majoritairement dans le champ de dispositifs publics de formation professionnelle. Depuis sa création, il assure des prestations sur mesure de formation, d'accompagnement et de certification pour l'État, Pôle Emploi, la Région Sud, l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration.



SIÈGE SOCIAL & DIRECTION GÉNÉRALE

Le siège social réunit :

- > la Direction Générale ;
- > la Direction Financière ;
- > la Direction des Ressources Humaines ;
- > le service Patrimoine-Achats ;
- > le service Système d'Informations ;
- > le service Qualité-Réglementaire ;

Les directions et services du siège social regroupent une expertise et un appui aux services. De par cette expertise et dans le cadre d'un échange permanent, ils participent à l'actualisation du fonctionnement de l'association au regard des grands enjeux sociétaux ainsi qu'à garder une cohérence associative. L'objectif est de dépasser une vision centralisatrice en créant des liens entre les établissements afin de garantir le partenariat interne et le travail en réseau.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Elle supervise la vie et les instances de l'association. Elle organise et anime les instances de gouvernance. Positionnée à l'intersection des fonctions politiques et opérationnelles, elle traduit les orientations en plan d'action stratégique dont elle assure le pilotage.

LE SERVICE RESSOURCES HUMAINES assure tout au long de l'année la gestion administrative du personnel et des paies, le suivi des dispositions légales et conventionnelles, l'organisation des instances représentatives du personnel, ainsi que l'appui aux directions dans les recrutements, la formation et la structuration des équipes.

Il impulse une politique active en faveur des parcours professionnels, de la conciliation vie personnelle/vie professionnelle, de la santé au travail et de l'attractivité de l'association. En 2024, cette mission s'est intensifiée dans un contexte d'évolution continue des effectifs et des projets, avec plus de 450 contrats et avenants traités.

Le service a consolidé ses actions autour de la qualité de vie au travail à travers l'animation d'un séminaire encadrement, la création d'outils RH (jeu de cartes, fiches pratiques, capsules e-learning),

et la modernisation du parcours d'intégration. De nouveaux partenariats ont été explorés ou mis en œuvre (mobilité durable, accompagnement social, billetterie). Le dialogue social s'est poursuivi dans un cadre régulier et constructif, avec la signature d'accords d'entreprise, l'animation de commissions thématiques et la réécriture du règlement intérieur.

Enfin, un accompagnement rapproché a été assuré auprès des directions de pôles, en soutien aux projets transverses, aux situations complexes et à la réorganisation interne de l'association autour de deux grands secteurs d'activité, avec pour objectif une meilleure lisibilité et une plus grande cohérence des actions collectives.

LE SERVICE FINANCES assure la gestion budgétaire, comptable et analytique de l'ensemble des activités de l'association. Il veille au bon suivi des financements, à la transparence des comptes, à la sécurisation des flux financiers et à l'accompagnement des directions dans le pilotage économique des dispositifs. Il joue un rôle central dans la préparation des budgets, les réponses aux appels à projets et la relation avec les financeurs

En 2024, le service a poursuivi un appui individualisé aux services, en intervenant dans le chiffrage des coûts des projets, le suivi budgétaire et la production des comptes rendus financiers. Il a également élaboré des budgets informatifs, facilitant la prise de décision et le pilotage opérationnel. Par ailleurs, il a accompagné la gestion administrative et financière de structures rattachées, comme l'association Insertion Solidarité Intégration ou le fonds de dotation FILS, mobilisé pour des projets d'acquisition immobilière.

Plusieurs chantiers structurants ont été lancés ou poursuivis sur l'année : accompagnement de la dématérialisation des factures avec refonte des procédures d'achat, mise en place de cartes de paiement (pour salariés et bénéficiaires), développement des contrats cadres. Le service a également soutenu la structuration d'une équipe de services généraux.



LE SERVICE QUALITÉ ET RÈGLEMENTATION

anime la démarche qualité dans l'objectif d'améliorer le fonctionnement et le savoir-faire de l'association au profit des bénéficiaires.

Il appuie les établissements par le pilotage de la démarche qualité associative, l'animation des pilotes et animateurs qualité, des instances associées, le pilotage des évaluations qualité, l'élaboration des procédures, trames et outils issus de la loi 2002-2, l'aide à l'optimisation des processus et outils et le contrôle interne.

Il apporte un appui technique et réglementaire aux services pour la veille réglementaire et métiers, la mise en conformité et la levée des non-conformités constatées lors des contrôles et inspections, les réponses aux appels à projets, le support juridique aux questions spécifiques, le suivi des dossiers réglementaires, l'animation de la politique de prévention des risques professionnels et de la politique de Développement durable.

LE SERVICE SYSTÈMES D'INFORMATION conçoit et met en œuvre la politique en matière de système d'information : infrastructures, rationalisation des politiques. Il coordonne la cybersécurité : fiabilité des données sensibles et des réseaux, respect des procédures RGPD.

Enfin, le service organise la hotline informatique, le maintien des logiciels, outils et techniques de communication de l'association.

En 2024, le *Service Patrimoine et Achats* est devenu **SERVICES GÉNÉRAUX**, avec une mission élargie de coordination des travaux, maintenances et aménagements à l'échelle de l'association. Cette évolution permet d'assurer de meilleures conditions d'accueil pour les équipes et les bénéficiaires, et d'accompagner le développement de Montjoye dans une logique de qualité et d'efficacité.

L'année 2024 a été marquée par une politique active d'investissement immobilier, soutenue par le fonds de dotation. Plusieurs acquisitions stratégiques ont ainsi été réalisées, privilégiant des formats mixtes combinant espaces professionnels et hébergements. Dans le Var, les démarches d'acquisition pour la future MECS ont été ponctuées d'aléas. Plusieurs déménagements et aménagements ont aussi eu lieu.

Enfin, un partenariat a été mis en place entre les services généraux et la réparation pénale, permettant à des jeunes d'effectuer des missions concrètes de maintenance aux côtés des agents techniques.



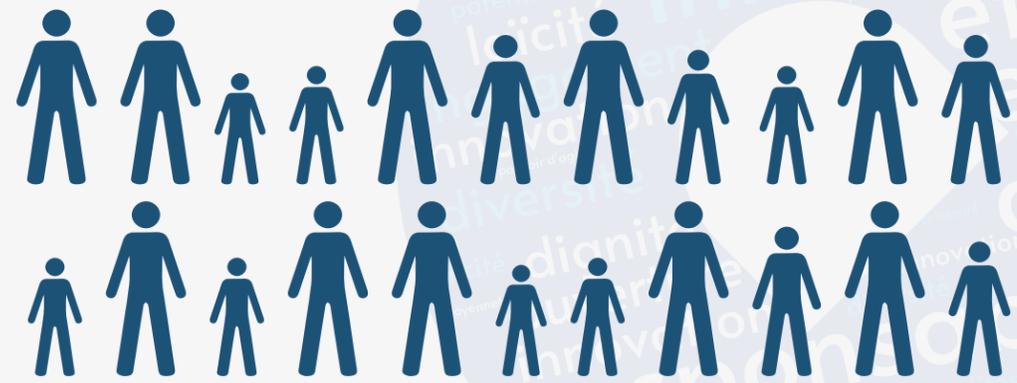
JOURNÉE DES SALARIÉS

L'ensemble des équipes du siège social s'est mobilisé le mardi 9 avril 2024 au Palais des Congrès de Grasse pour organiser la Journée des Salariés.

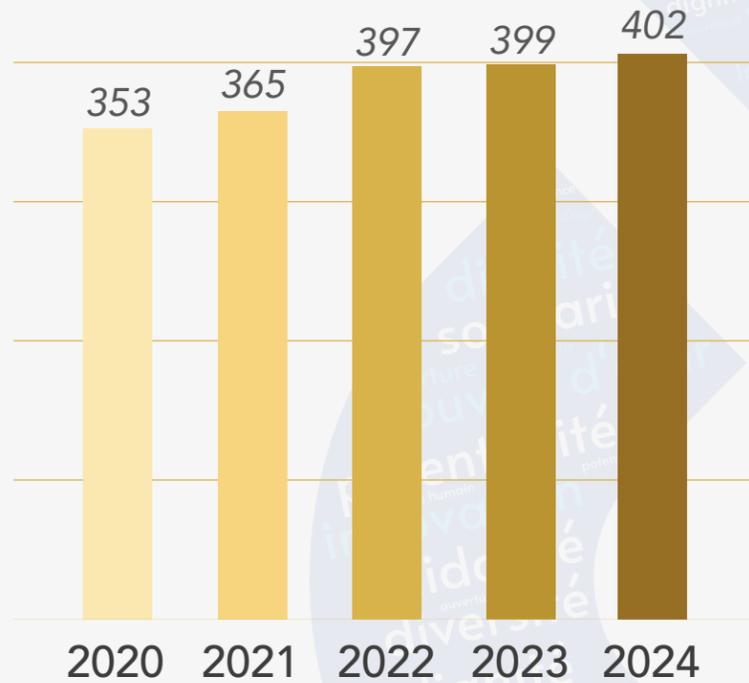
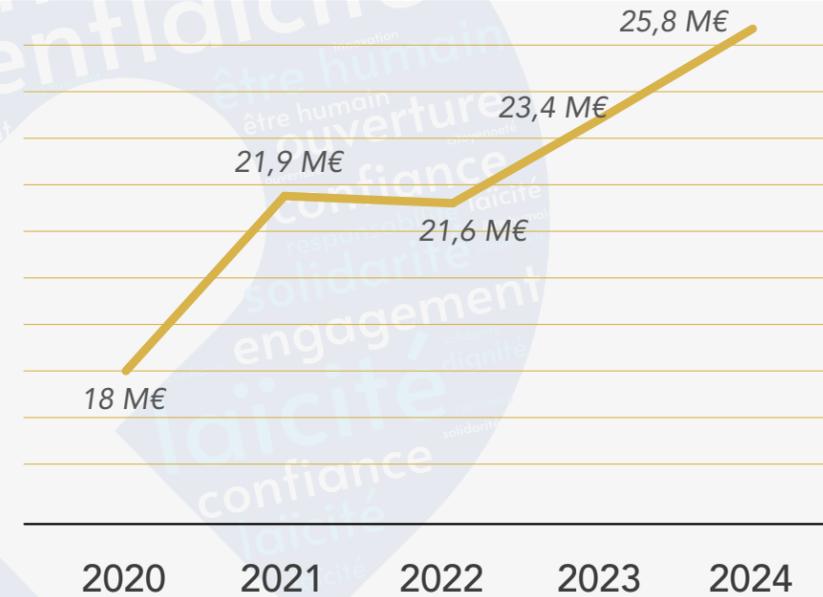
Cette journée a été l'occasion de se retrouver et de participer librement à des ateliers autour de la thématique santé bien-être : relaxation, cohérence cardiaque, nutrition, pause active...

171 salariés ont ainsi pu profiter de la journée, ses ateliers, son espace convivial et son buffet partagé.

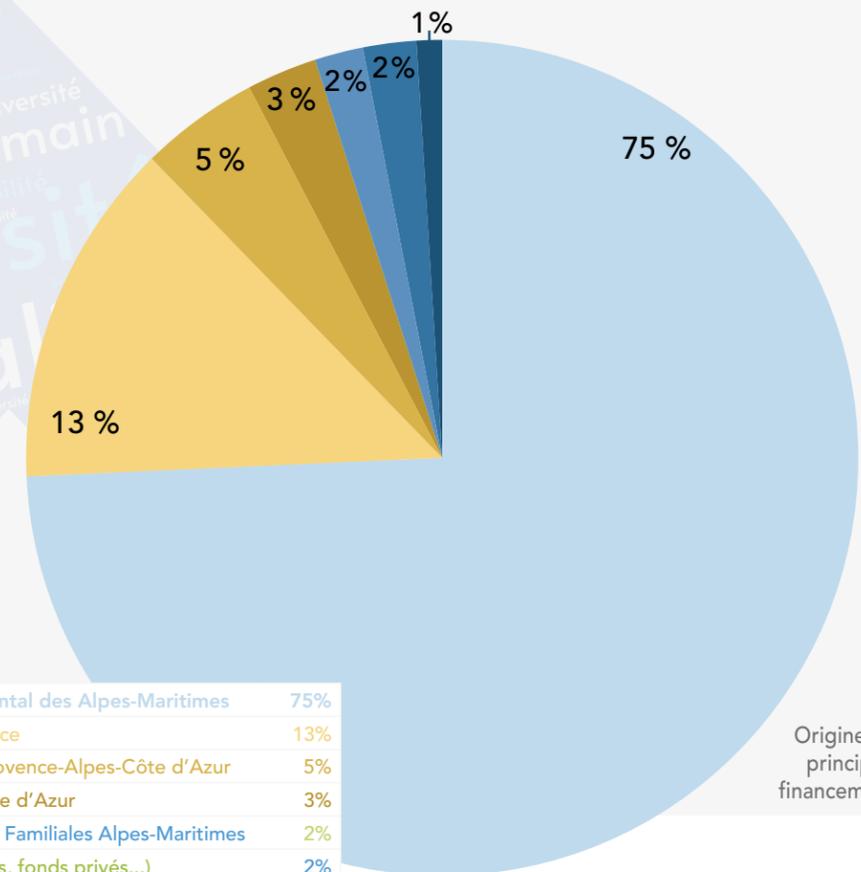
MONTJOYE EN 2024 CHIFFRES CLÉS



11 755 personnes accompagnées



Evolution du nombre de salariés par année



Origine	Pourcentage
Conseil Départemental des Alpes-Maritimes	75 %
Ministère de la Justice	13 %
Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 %
Métropole Nice Côte d'Azur	3 %
Caisse d'Allocations Familiales Alpes-Maritimes	2 %
Autres (municipalités, fonds privés...)	2 %
Conseil Départemental du Var	1 %

Origine des principaux financements

